



SYLVICULTURE

Les forêts du Berry face au défi du climat

Antoine Bertaux

Certains propriétaires forestiers de l'Indre se sont engagés sur la voie du Label Bas-Carbone, avec [Fransylva Services](#).



Si elles sont victimes du dérèglement climatique, les forêts, en tant que puits de carbone, sont également porteuses de solutions face aux enjeux environnementaux.

Réputée pour la grande diversité de ses paysages, la région Centre-Val de Loire est également l'un des territoires les plus boisés de France, avec 940 000 hectares. Mais ces milieux naturels sont aujourd'hui menacés. Comme partout ailleurs, les écosystèmes forestiers sont en effet bouleversés par le dérèglement climatique : sécheresses, incendies, épidémies... Une source d'inquiétude pour tous les propriétaires forestiers de la région.

Tester de nouvelles essences

Paradoxalement, les forêts, bien que victimes du réchauffement du climat, sont également porteuses de solutions puisqu'elles séquestrent et stockent le carbone. Dans l'Indre, où la forêt couvre 19 % du territoire, certains propriétaires forestiers se sont donc engagés avec [Fransylva](#)

Services sur la voie du Label Bas-Carbone, qui permet de financer des projets locaux favorisant la résilience des forêts et contribuant activement à la transition bas-carbone. À

Poulligny-Saint-Pierre, Marine Dieudonné, membre de [Fransylva Indre](#), a ainsi fait le choix de valoriser la séquestration de carbone sur une surface de 14 hectares. « Ce projet est né de la volonté de ne pas laisser en friche des terres qui étaient auparavant cultivées et de poursuivre le développement forestier familial, explique-t-elle. Grâce au dispositif Label Bas-Carbone, nous réalisons une opération de plantation mixte de résineux, avec des feuillus en secondaire. » Mais la sylvicultrice va encore plus loin en consacrant un hectare à la démarche "îlots d'avenir". Il s'agit alors de réserver une parcelle expérimentale pour tester en conditions réelles l'exploitation de nouvelles essences et leur résistance face aux aléas climatiques extrêmes. Un projet réalisé en collaboration avec le Centre d'étude technique environnemental et forestier (CETEF).

En forêt privée, ce dispositif Label Bas-Carbone représente ainsi une opportunité pour les propriétaires de financer des projets coûteux de boisement, de reboisement, de renouvellement et d'entretien forestier. Mais tout le monde ne peut

pas être concerné. « Afin d'être éligible au dispositif Label Bas-Carbone, les projets des propriétaires doivent répondre à des critères d'exigences spécifiques, explique Hortense Wiart, chargée de projets carbone au sein de [Fransylva Services](#). Il peut s'agir par exemple d'un boisement de terres agricoles ou de friches non reboisées depuis au moins dix ans, ou de la reconstitution de forêts ayant subi un aléa climatique tels qu'une tempête ou un incendie, entraînant un dépérissement. La possession d'un document de gestion durable, ou sa validation sous un délai de douze mois, est également nécessaire. Ce document permet de garantir une gestion durable des forêts. » Dans cette démarche, les propriétaires peuvent s'appuyer sur l'aide de [Fransylva Services](#) pour faciliter la définition et le montage de projets ouvrant droit au Label Bas Carbone. Par ailleurs, chaque projet labellisé peut ensuite être financé par des entreprises ou des particuliers soucieux de contribuer à la gestion durable des forêts locales. « En contrepartie, le propriétaire forestier s'engage à respecter l'état boisé de la parcelle pendant 30 ans et à réaliser un audit à 5 ans pour vérifier la densité des plants vivants », précise Laurence de Gressot, présidente de [Fransylva Indre](#). Au printemps 2023, [Fransylva Indre](#) conviera d'ailleurs les propriétaires privés du syndicat à



Pouligny-Saint-Pierre, afin
d'appréhender sur le terrain la mise
en place des projets Label
Bas-Carbone et d'accélérer leur
déploiement sur le département.

■ *Contact : Tél. 02 54 61 61 45.* ■

